

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que, lors de sa séance du conseil d'arrondissement du **mardi 8 septembre 2026 à 19 h 00**, laquelle sera tenue à la Mairie d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, située au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, les membres du conseil d'arrondissement statueront sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'usage conditionnel visant à exercer l'usage « **épicerie (dépanneur)** » pour un usage commercial situé au **7057, rue Saint-Denis**. Le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279). [dossier 1268729003]

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d'autorisation peut s'adresser à laurie.hebert@montreal.ca en mentionnant l'adresse concernée ou le numéro du dossier.

Fait à Montréal, ce 24 août 2026.

Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site Internet de l'arrondissement et à nos bureaux en date du 24 août 2026, conformément au Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (RCA-142).

Fait à Montréal, ce 24 août 2026.

Secrétaire d'arrondissement